



**HAL**  
open science

# L'université et la ville, genèse et structuration d'un champ socio-spatial et politique

Michel Lussault, Serge Thibault

► **To cite this version:**

Michel Lussault, Serge Thibault. L'université et la ville, genèse et structuration d'un champ socio-spatial et politique. Les Annales de la Recherche Urbaine, 1994, pp.10. halshs-00655071

**HAL Id: halshs-00655071**

**<https://shs.hal.science/halshs-00655071>**

Submitted on 26 Dec 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **La ville et l'université : genèse et structuration d'un champ socio-spatial et politique. L'exemple de Tours.**

*Michel Lussault, Serge Thibault*

Sans doute, la relation de l'université et de la ville fut longtemps l'impensé de la recherche urbaine tourangelle. Alors que, tout au long des années 1970 et 1980, s'affirmaient et s'affinaient les études sur les dynamiques spatiales, les fonctions urbaines, les groupes sociaux, ou encore les grandes opérations d'aménagements, l'université restait cet étrange objet — du désir ? — dont on n'ignorait certes pas la présence, sans que pour autant on éprouvât le besoin d'en débattre — si ce n'est sous la forme, déviée, de la question du rôle politique et social global de l'université et des universitaires dans la société contemporaine. Mais quant à son statut local et aux formes et modalités de son inscription dans le jeu tourangeau, s'affirmait l'idée qu'on n'en pouvait rien dire ou peu s'en faut. Dans ce contexte, l'appel d'offre Université et Ville provoqua un réel effet de surprise et fut salutaire puisqu'il obligea un groupe de chercheurs hétérogène et assez hâtivement constitué — auquel s'adjoignirent des praticiens fort motivés — à se poser enfin la question de la pertinence de la dialectique postulée par le texte de l'appel d'offre, et par suite à élaborer une problématisation susceptible de nourrir trois années de recherche. Bref, nous n'avons eu que très tardivement et presque brutalement le loisir et les capacités de construire le champ de la relation de l'université et de la ville ; en même temps, cette élaboration d'un nouvel objet cognitif a constitué une étape, un jalon dans l'histoire du phénomène de la rencontre ville-université.

L'objectif du travail mené sur ce thème ne fut pas tant de comprendre la seule insertion géographique de l'université de Tours dans la ville que de saisir la manière dont les représentations de l'université se sont inscrites dans l'image de Tours en acte dans les projets municipaux.

Si le cas Tourangeau peut être considéré comme exemplaire, ce n'est pas du fait de la tardive irruption de l'université à Tours, mais bien parce que cette nouvelle donnée de la scène urbaine fut phagocytée par une idéologie spatiale originale, d'une grande richesse, particulièrement cohérente et remarquablement pérenne : celle de Jean Royer, l'inamovible maire de Tours depuis 1959.

Celui-ci est incontestablement une figure de l'histoire municipale locale et même nationale. Marcel Roncayolo le signale en écrivant : "*le second XXème siècle connaît encore de grands personnages municipaux, ces maires dont l'autorité personnelle dépasse la simple audience politique. C'est le cas de Gaston Defferre à Marseille, de la famille Médecin à Nice, de Chaban-Delmas à Bordeaux, de Royer à Tours*". Dans le même ouvrage, J. Julliard mentionne J. Royer et Tours comme un cas typique de couple fusionnel maire/ville, cette fusion allant jusqu'à faire que, par une sorte de métonymie, Royer finisse par incarner globalement sa cité. De surcroît, une inlassable (hyper)activité de production de l'espace a valu à cet homme sa réputation de bâtisseur ; le projet urbain est incontestablement la clef de voûte du royerisme et

constitue l'apanage de l' élu souverain, dans la mesure où le maire de Tours montre une remarquable constance dans le verrouillage du champ du pouvoir<sup>1</sup>.

Dans un tel contexte, comment fut accueillie l'université? Depuis 1970, s'est manifestée une modification dans la manière d'insérer l'université dans les préoccupations municipales, qui a fait passer l'établissement d'enseignement supérieur de simple instrument contingent de l'action urbaine, à celui d'authentique partenaire avec lequel il faut composer un minimum de compromis. Pour tenter d'expliquer ce mouvement et ses conséquences, nous examinerons la façon dont le royerisme a ingéré le fait universitaire entre 1960 et 1990, puis, nous montrerons que parallèlement l'université est sortie de son statut de simple fonction spatialisée pour se muer en organisation revendiquant à la fois une "identité" et un projet.

### **L'université agie**

Tours est une ville à la réputation culturelle et intellectuelle relativement bien assise — et anciennement — mais pas une cité de tradition universitaire. Bien sûr, dès le début du XIXème se développa l'école de médecine et de pharmacie, de bonne réputation et devenue faculté mixte en 1862 ; puis, en 1912, fut créé l'Institut de Touraine, qui réorganisa un enseignement déjà ancien du français aux étrangers. Pour autant, on ne peut pas parler d'un réel enracinement historique de l'enseignement supérieur dans la cité et ses mentalités. En fait, le véritable pôle multiséculaire universitaire régional était Poitiers ; d'ailleurs, l'université de Poitiers, créée quant à elle en 1431, fut à l'origine du premier collège universitaire de lettres à Tours — qui fonctionna dans les locaux de l'Institut de Touraine — les enseignements étant longtemps assurés par des Poitevins. Cette antenne devint faculté en 1965 et des enseignements d'histoire et de sociologie débutèrent en 1967 dans des préfabriqués, construits par la ville, au bois de Grandmont, au sud de la commune. Si l'on ajoute à cela l'école municipale de droit, liée, elle aussi à Poitiers, et le collège scientifique dépendant d'Orléans, on s'aperçoit, qu'avant 1968, l'enseignement supérieur n'était certes pas inexistant à Tours mais assez peu développé, disparate, sans structure cohérente, sans véritables moyens et déjà dispersé en quatre lieux de la ville, éloignés les uns des autres

Ces prémices allaient déboucher, par la vertu de la loi Faure, sur la création d'un I.U.T., puis d'une université généraliste de plein exercice. Cependant, gardons nous d'une vision trop positiviste et finaliste de cette évolution : la loi a moins pérennisé et formalisé une situation préexistante que mis en place une structure radicalement nouvelle de l'enseignement supérieur, qui accède grâce à elle à un niveau et une cohérence qu'il n'avait jamais eu à Tours.

Cette genèse fut marquée du sceau du différend Orléans-Tours, traditionnel, alors réactivé suite à la dévolution du capitalat régional et de tous ses attributs à Orléans, ce qui a incité la ville de Tours à désirer l'université moins comme une activité

---

<sup>1</sup>Sur le royerisme et les représentations en acte à Tours, voir : M. Lussault, *Tours : images de la ville et Politique urbaine*, collection Sciences de la Ville (volume 3), Maison des Sciences de la Ville de l'Université de Tours, 1993, 414p..

d'exception, singulière, dont il fallait réfléchir à la spécificité, que comme une banale fonction supplémentaire, dont les caractères étaient seconds au regard de sa simple existence, qui suffisait à asseoir — statistiquement — la puissance Tourangelle envers sa rivale, puissance qu'on entendait affirmer presque compulsivement.

La municipalité a en fait accueilli cette création comme celle, relativement artificielle, d'une structure nouvelle, allogène, dont on ne maîtrisait d'ailleurs pas tous les rouages compte tenu de la tutelle de l'État<sup>2</sup>, qu'il ne convenait certes pas de négliger par l'affinage fonctionnel qu'elle permettait sans qu'on dût lui affecter une situation particulièrement faste. L'université s'est vue ainsi dotée d'une place relativement modeste au sein du système royeriste. Elle n'a pas constitué un champ spécifique du récit officiel. Cette marginalisation de l'université, au sein des représentations officielles, éclate, notamment, à la lecture de *La cité retrouvée*, qui synthétise la vulgate municipale<sup>3</sup>, à un moment (1977), où s'achève la première grande phase de l'action royeriste, marquée par la mise en place des principales opérations urbaines voulues par le maire — dont la remise en valeur des quartiers centraux et l'urbanisation du val du Cher. Il s'agit donc d'un ouvrage fondamental pour la compréhension de la politique de Jean Royer. Sur plus de 120 pages, l'auteur consacre seulement 3/4 de page à "*l'intégration des étudiants*"[dans la "*citée*"], chapitre "*l'intégration humaine*", au côté de celle des personnes âgées et des "*catégories modestes*", thèmes bien plus développés. Ensuite, des chapitres traitent de "*l'intégration*" de l'automobile, de l'économie, des sports, de la culture, de la nature, de l'histoire dans la ville et la politique urbaine mais celle de l'université n'est jamais évoquée de façon autonome. La plaquette municipale *25 opérations pour l'avenir*, qui, au début des années 1980 fait le bilan des principaux aménagements, ne mentionne pas non plus en propre le développement des implantations universitaires, ainsi écarté des actions ayant "*peu à peu modifié la ville tout en respectant son identité*"<sup>4</sup>.

Cette absence d'autonomisation se retrouve transposée dans les aménagements : logiquement, l'université n'y représente qu'une fonction à "*intégrer*" parmi d'autres. L'établissement d'enseignement supérieur est présent dans les principales opérations mais sans constituer l'élément polarisant, structurant : il y occupe même, en général, une marge spatiale. Aucun quartier n'a été conçu autour de lui, il n'a fait qu'occuper des cases vides. De même, on n'a jamais explicitement prévu les possibilités d'expansion. Bref, il n'y a pas eu de projet universitaire, entendons par cela une action spécifique en faveur de l'université : celle-ci, fonctionnalisée, fut banalisée et joua le rôle d'accompagnement d'un ensemble.

---

<sup>2</sup> Par ailleurs, précisons que Jean Royer, ancien instituteur, possède un système de valeur qui certes porte au pinacle le savoir — moins valorisé toutefois que l'action — mais un savoir "classique", celui des humanités, du droit romain, de l'histoire traditionnelle, des sciences morales d'autrefois. Tout cela pour expliquer que le maire était et reste assez étranger aux champs cognitifs et aux disciplines modernes de l'université, notamment dans le domaine des sciences sociales et des sciences humaines. D'où son insistance sur la fonction culturelle de l'enseignement supérieur, sur sa portée "édifiante" pour l'individu — qu'il mesure à l'aune de son expérience, maintes fois narrée, presque immanquablement, à tout auditoire concerné par la question, de l'école normale — et, parallèlement, sa discrétion sur tous les problèmes de la recherche hors de certaines spécialités des sciences "dures".

<sup>3</sup> J. Royer, *La cité retrouvée*, Presses de la Cité, Paris, 1977.

<sup>4</sup> Plaquette *Vingt-cinq opérations pour l'avenir*, Tours, 1983, p.2

Il faut préciser qu'aucune voix, ou peu s'en faut, ne s'est élevée, pendant longtemps pour tenter d'infléchir cette attitude du pouvoir local, notamment au sein du système royeriste, ou des systèmes inféodés. Les praticiens de l'atelier d'urbanisme ne cernèrent pas mieux, jusqu'à une date récente, l'originalité de l'organisation universitaire. Les autres élus locaux ou des institutions comme les chambres consulaires n'y virent en général pas plus clair, l'irruption de l'université se voyant quasi occultée de leurs préoccupations immédiates, comme de leurs réflexions prospectives, tant cet événement était presque incongru de nouveauté. Les habitants eux-mêmes, à cette époque où l'enseignement supérieur ne restait accessible qu'à une minorité dans une ville de province comme Tours, montrèrent initialement une relative indifférence — un nombre non négligeable d'enfants des élites locales continuant d'ailleurs de "monter" à Paris pour poursuivre un cursus qui paraissait autrement plus valorisant que celui proposé à Tours. L'université fut donc considérée, par les différents acteurs sociaux, au mieux comme un "*super-lycée*" — cette secondarisation, patente dans les termes de bien des propos que nous avons pu recenser, effaçant la spécificité du champ, notamment celle conférée, en principe, par l'activité de recherche —, ou, plus souvent, constitua une *terra incognita*, dont l'attrait n'était pas particulièrement net.

Par ailleurs, les universitaires, en général, n'ont guère investi dans la création d'une véritable relation à la ville — entendons à la fois la municipalité et le milieu urbain — si ce n'est, pour une minorité, en se lançant dans une opposition virulente à J. Royer, au demeurant plus attaqué en tant qu'homme de droite qu'on estimait réactionnaire, démarche qui s'appuyait sur une certaine conception de philosophie politique, qu'en tant que maire, *stricto sensu*. Par là, d'aucuns enseignants-chercheurs, montraient leur relatif désintéret pour l'espace tourangeau, leur propension à s'extraire du contingent au profit des grandes rhétoriques à prétention globalisante et à, *in fine*, résider dans une situation de quasi-extériorité au local.

Cette discrétion extrême dans le récit, dans les actes et dans la vie locale s'accompagne de l'éclatement intra-communal des sites — spécificité tourangelle — présenté comme une nécessité vitale pour la ville et pour l'université. On a voulu "*répartir le plus harmonieusement possible sur le territoire (...) les différents établissements d'enseignement et notamment ceux de l'université* [notons le net alignement sur les autres structures d'enseignement : flagrant refus de la spécificité] ". On a en effet souhaité ne pas "*exposer nos étudiants aux défauts du campus (...)*. *Qu'est qu'un campus sinon une véritable ville dans la ville, une collectivité qui inflige aux étudiants une vie communautaire forcée autant qu'artificielle, une vie qui de plus les sépare de l'ensemble de la population. Au contraire nous avons voulu que nos étudiants participent à la vie profonde de la cité, qu'ils se mêlent à la population entière et qu'ils fréquentent les mêmes lieux que leur concitoyens. Nous avons (...) refusé de faire des étudiants des citoyens à part ou marginaux, nous avons souhaité qu'ils se sentent solidaires de ceux-ci et éminemment concernés comme eux par la vie de la cité* " 5.

---

<sup>5</sup> J. Royer, *La cité retrouvée*, *op. cit.* p.38-39.

Ce court texte montre clairement l'idéal intégrateur du maire de Tours, l'intégration devant être comprise comme une harmonisation volontaire de la diversité, quelle qu'elle soit — sociale, fonctionnelle, architecturale —, à l'intérieur d'un cadre commun, autour de valeurs citadines globales, portées par J. Royer et qu'il met en scène dans ses actes comme il les noue en intrigue dans son récit. Pour qu'aboutisse la quête de la cité idéale — c'est bien le projet du premier magistrat, comme l'indique le titre de son ouvrage —, il faut refuser toute fragmentation, fût-elle minime en apparence. Or créer un campus, c'était admettre l'éclatement, source d'entropie, instaurer un hiatus rédhibitoire, et, à terme, risquer la constitution d'une contre-société, d'une véritable contre-ville. Ce déséquilibre funeste par l'autonomisation d'un groupe et d'un espace, J. Royer l'a rejeté avec autant de vigueur qu'il a récusé, par exemple, constamment, l'idée de l'agglomération polynucléaire. La seule communauté qui ne soit pas artificielle, c'est celle de la cité, non pas homogène, uniforme, mais harmonique du fait de la participation des différentes catégories à une même citadinité.

Précisons que ce dont le maire se prémunit c'est moins de la turbulence d'une catégorie particulière — les étudiants en l'occurrence — que du danger qu'il y a pour une communauté citadine à voir se constituer en son sein une "tribu", de quelque nature qu'elle fût, par "nature" susceptible de verser dans l'irrédentisme et la contestation permanente et "stérile" ; cette attitude a prévalu également dans le rejet municipal des grandes concentrations industrielles. On aurait donc tort de ne voir dans le traitement de l'université qu'une conséquence d'une frayeur politique, une réaction de sauvegarde d'un édile apeuré — ce qui est à l'opposé du style de Jean Royer. Il y a là bien plutôt consécration d'un principe cardinal d'une idéologie citadine, appliqué avec constance à toutes les situations urbaines, et déjà en acte dans la gestion des nouvelles implantations des établissements d'enseignement supérieur avant les troubles de 1968 — au demeurant assez modérés à Tours : ainsi, la plupart des sites étaient déjà prévus pour les éventuelles extensions universitaires, dès 1964-65, et le passage à une université généraliste ne modifia point les choix initiaux qui reposaient sur le système des valeurs urbanistiques du royerisme.

Donc, alors qu'en certaines villes la dialectique ville-université se territorialisa dans l'établissement d'une coupure et d'une clôture — le campus hors la ville —, à Tours, on aboutit à la dissémination spatiale et à la banalisation fonctionnelle et paysagique par intégration de l'enseignement supérieur, subsumé sous le projet royeriste, comme tous les autres composants urbains.

Il en résulta une géographie universitaire en cinq pôles principaux (cf.fig1) — dans un contexte politique marqué par l'absence de toute structure d'intercommunalité, dont l'existence eût pu inciter à rechercher des disponibilités foncières hors de Tours.

La nouvelle faculté des lettres — rejointe, après quelques hésitations, par les services centraux — trouva sa place en rive gauche de la Loire, en marge du grand secteur tourangeau de rénovation et de restauration urbaine, et, de ce fait même, aujourd'hui à quelques encablures du "*cœur historique revivifié*" de la ville. En l'état actuel de nos recherches, il semble que Jean Royer a choisi personnellement le site, une fois encore avant que l'université ne fût créée, qui n'était pas des plus commodes,

mais lui permettait de réaliser une intégration fonctionnelle et une maîtrise spatiale dans le cadre du projet de "reconquête" du centre, si important à ses yeux.

On veilla, par ailleurs, à faire du bâtiment de la bibliothèque universitaire un pendant de celui de la bibliothèque municipale, à l'ouest — construit après guerre — de part et d'autre de l'axe de symétrie constitué par la grande voie nord-sud, percée au XVIIIème siècle et qui structure l'ensemble de l'agglomération. C'était une façon de conférer au site universitaire nouveau une fonction non négligeable de marqueur territorial en même temps que de le relier, par le jeu du symbolique, au fonds de la culture locale — la bibliothèque municipale ayant hérité de ce qui restait après l'incendie de 1940 des très riches collections de manuscrits, issus de la tradition monastique et royale de la ville. Cependant, la faculté des lettres perdait en singularité ce qu'elle gagnait en poids mémorial : elle était réduite, *ipso facto*, à un simple élément d'un tout la dépassant — l'écrasant —, rouage parmi bien d'autres de la mécanique de fabrication de l'identité d'une ville. De plus, au fil du temps, les espaces à l'entour de la faculté des lettres se construisirent et celle-ci y perdit grandement en visibilité et en lisibilité et devint, peu à peu, un ensemble relativement morne et quelconque — sans qu'une signalétique le désignât, jusqu'à une date récente, dans ses fonctions particulières — coincé entre la Loire et un axe routier très important, sans dégagement. La faculté ne s'imposa donc pas comme un pôle majeur d'animation du centre<sup>6</sup>.

Au sein du parc de Grandmont, sur le rebord du plateau sud de la vallée du Cher, ancienne propriété boisée, jadis très prisée par les tourangeaux pour leurs loisirs et rachetée par la municipalité — et où étaient sis des locaux provisoires avant la loi Faure — fut réalisée la faculté des sciences, accompagnée de résidences universitaires. Ce périmètre fut longtemps assimilé par certains analystes à un mini-campus — à la française — et ce à tort. En vérité, le développement du site "science" doit être examiné au regard de l'ensemble des actions urbaines menées sur le périmètre Grandmont-Montjoyeux par Jean Royer dès le début des années 1960 ; celles-ci furent nombreuses et variées et aboutirent à la mise en place d'importantes zones de logement collectifs et individuels, d'une gigantesque cité scolaire, d'équipements et de services divers. On se rend alors compte que la faculté des Sciences n'est pas tant cet isolat qu'on a voulu y voir — et parce qu'on ne regardait qu'elle — mais plutôt un sous-ensemble d'un vaste périmètre organisé par la praxis royeriste et où l'on a recherché la mixité. Bref, là aussi, le maire a poursuivi ses objectifs intégrateurs et c'est ce qui l'a fait choisir ces terrains, très précocement, pour en faire un des points d'appui de l'université ; celle-ci, d'ailleurs, ne constituait pas à l'origine, en cette zone sud, l'essentiel du projet mené, à la différence du lycée — un des plus importants de France — et des logements, toutes ces opérations formant les prémices de la grande expansion urbaine aux marges sud du territoire communal, par "*conquête*", pour reprendre la terminologie royeriste, du val du Cher inondable.

La faculté de droit, quant à elle, conserva sa localisation au centre-ville, le long du boulevard Béranger, dans un ancien hôtel particulier de la fin du siècle dernier, donné par la ville, auquel furent adjoints des bâtiments modernes. Par ailleurs, le droit,

---

<sup>6</sup> Cela ayant évolué depuis quelques années, presque automatiquement, compte tenu de la spectaculaire inflation des effectifs étudiants sur le site, désormais au bord de l'asphyxie, plus de 10000 étudiants le fréquentant.

pour faire face à l'augmentation de ses filières et, conséquemment, de ses effectifs occupa le site Anatole-France, à proximité de la nouvelle faculté des lettres, au débouché sud du pont Wilson ; par cela s'engageait le processus de fractionnement spatial de cette faculté qui s'accentuera dans les années 1980, jusqu'à provoquer une crise sévère et imposer une politique de développement de locaux qui modifiera sensiblement le territoire universitaire tourangeau.

La faculté de médecine et de pharmacie demeura également sur son site séculaire, aux confins de l'espace urbain central, à l'ouest, au sein de l'hôpital Bretonneau. Enfin, mentionnons l'implantation de l'I.U.T., au nord de la Loire, sur le rebord du plateau de Saint-Symphorien, localisation valant comme un signe d'appropriation par le pouvoir tourangeau — le maire une fois de plus a choisi le lieu — de cet espace récemment intégré par fusion des territoires de deux petites communes périphériques à celui de la ville-centre.

Cette petite géographie universitaire appelle quelques commentaires. Le développement multisite, en quoi réside la spécificité de l'organisation tourangelle, s'est accompagné d'une spécialisation de chaque pôle par regroupement de filières — ce qui, au demeurant, n'alla pas sans mal et provoqua des clivages à l'intérieur de chaque site, dont plusieurs perdurent. Cette structuration, en elle même, fut, est — et restera? — source de pratiques centrifuges, de désir d'affirmation par certaines des parties, sinon d'autonomie, du moins d'une réelle indépendance. De surcroît, cela a sans doute contribué à rendre difficile, pour les universitaires et, plus encore, pour les habitants, l'identification de l'université comme un tout cohérent. Bref, au yeux de beaucoup, l'université François-Rabelais — dont la dénomination voulait pourtant contribuer à la bonne reconnaissance de l'ensemble, en plaçant la jeune organisation sous les auspices de la plus prestigieuse culture du crû — ne formait donc qu'un agrégat de pôles inconstitués.

Nombre de travaux ont débouché sur des constats comparables — absence de visibilité de l'université, fonctionnement de l'organisation comme une "anarchie organisée"<sup>7</sup> — dans le cadre de configurations universitaires très différentes de celle-ci. Toutefois, que cette territorialisation singulière de l'université a amplifié un certain nombre de problèmes. Surtout, elle constitue une donnée de fond qui a influé sur toute l'évolution récente de l'université comme de son rapport à la ville, une donnée première de tout discours et de toute action en ce domaine ; déploré par les uns — voyant dans le campus un symbole radieux de la modernité urbanistico-universitaire<sup>8</sup>, l'idée d'un regroupement général n'étant jamais tout à fait morte, absente du débat, sorte d'antisujet du récit local, resurgissant de loin en loin —, encensé par d'autres — dans la conformité ou non à la vulgate royeriste —, le multisite issu de la volonté intégratrice du maire fut et demeure un aspect original de l'organisation locale de l'enseignement supérieur.

---

<sup>7</sup> Cf. Friedberg E., Musselin C., *En quête d'université*, L'Harmattan, Paris, 1989, 219p. et, pour une théorisation, Friedberg E., *Le pouvoir et la règle : dynamique de l'action organisée*, Seuil, 1993.

<sup>8</sup>Cette propension étant nette chez les adversaires de J. Royer dans les années 1970, qui stigmatisèrent ainsi l'incapacité supposée du maire à asseoir rationnellement et efficacement le développement universitaire.

Cette géographie universitaire peut également être lue dans son rapport avec une symbolique — *lato sensu* — globale du territoire communal. Ainsi, il est intéressant de constater que droit et médecine bénéficièrent d'une remarquable stabilité d'implantation. On assura la permanence des sites originels pour ces deux facultés, déjà bien et anciennement insérées dans l'espace urbain central ; l'absence d'opération spectaculaire concourut, elle aussi, à "naturaliser" la présence urbaine de ces "institutions", qui ont d'ailleurs énormément contribué à la production et la reproduction des élites économiques, sociales, culturelles, sinon politiques, tourangelles et dont les étudiants, issus, pour beaucoup du sérail, possédaient jusqu'il y a peu — avant l'inflation des effectifs — des modes de relation au milieu urbain, fondée sur la parfaite maîtrise des arcanes de la vie mondaine tourangelle ; on comprend mieux, cette précision faite, que le départ du droit vers un secteur plus en marge représente une évolution qui n'a pas qu'un impact spatial.

Dans un même ordre d'idée, la centralité volontairement conférée par Jean Royer — qui est homme à jouer des effets de sens des localisations des opérations qu'il réalise, car il possède un modèle territorial très formalisé et investi en permanence dans son récit de l'action<sup>9</sup> — à la faculté des lettres, s'inscrit dans une certaine vision de la culture et de son rôle dans la ville ; le maire place la faculté ici avec, en tête, l'image des humanités, dont l'université serait le garant. Par l'affectation de ce lieu central à cette fonction — à quelques pas des espaces patrimoniaux essentiels et jouxtant les deux statues, réparties de part et d'autre du grand axe central, de deux des principaux personnages tutélaires de Tours : Descartes et Rabelais — on souhaitait manifester la permanence du rôle intellectuel de Tours et de la Touraine. Place enviable de l'université, certes, mais d'une université réduite à un idéal-type dont on exploite la dimension symbolique patrimoniale, aisément mise en scène, sans véritable souci de la réalité de l'organisation sociale qu'elle constitue. Ainsi, on peut être soucieux de la faculté des lettres dans les discours d'affirmation des grandeurs locales, et relativement indifférent à elle lorsqu'il s'agit d'en considérer les fonctionnements ordinaires.

Parallèlement, au nord et au sud de la commune, en des périmètres où s'affirmait l'expansion urbaine par production d'espaces nouveaux, au prix parfois de travaux considérables — comme ceux nécessités par la maîtrise du val du Cher — que le récit officiel de l'action eut tôt fait de présenter sous un aspect prométhéen, il paraît logique d'installer les champs universitaires les plus exemplaires de la modernité : c'est-à-dire les sciences et les techniques, faisant là pendant au rôle plutôt patrimonial attribué aux filières lettres.

Bref, il nous semble évident que Jean Royer a su plier la géographie universitaire aux valeurs générales des projets qu'il menait, faire de l'université une ressource de sens, circonstanciellement investie dans différentes actions, à la place fixée par le système prédéfini de l'idéologie spatiale royeriste.

Jusqu'au début des années 1980, le maire manifesta non pas une véritable hostilité envers l'université — comme l'affirme une légende tenace chez certains universitaires — mais une distance, une volonté de ne pas lui reconnaître un statut

particulier, un souci d'en faire un élément commun de la ville, ce qui dans une certaine mesure traduisait une logique d'appropriation par "domestication", neutralisation, de l'université<sup>10</sup>. J. Royer n'a donc pas initialement investi l'université du rôle de marqueur de la modernisation citadine ; cette affirmation de la mutation tourangelle, passa par le truchement de grandes opérations d'aménagement global, par la création *ex-nihilo* d'espace urbain — notamment dans la vallée du cher, encore inondable en 1960, où s'est réalisée à lire le récit royeriste une véritable conquête, le déplacement d'une frontière intérieure, et d'où l'université fut d'ailleurs écartée jusqu'à une date récente. Cette absence, en termes de représentation du territoire, au sein de laquelle la vallée est un véritable emblème de l'action du "bâtitteur", semble particulièrement significative.

### **L'université agent de développement**

Depuis une dizaine d'années, cependant, les choses ont peu à peu évolué vers une meilleure prise en compte par les acteurs locaux de la spécificité de l'organisation universitaire. La crise socio-spatiale sévère qu'a connu la ville entre 1978 et 1983 fut une période charnière qui vit l'arrêt de tous les grands chantiers urbains ; dans ce contexte de difficulté locale, l'obsession de l'emploi va contribuer à recycler l'image de l'enseignement supérieur, dès 1980-83. Le phénomène, d'abord discret, va s'accroître à partir de 1985-87 et ce d'autant plus que la conjoncture évolue favorablement et que l'engagement dans le développement technologique, lui aussi conçu en tant que processus de sortie de crise, devient une priorité. Une citation de l'adjoint chargé des affaires sociales — ce choix n'est pas neutre —, nous éclairera. " *Les formidables progrès scientifiques et technologiques réalisés aux États-Unis, au Japon, en République fédérale Allemande, l'émergence des nouveaux pays industrialisés, ont provoqué dans le monde non une crise passagère que des mesures classiques suffisaient à atténuer puis, à faire disparaître, mais ont donné le signal d'une nouvelle ère dans l'histoire du développement et entraîné une mutation sans précédent dans le domaine socio-économique. Des activités naguère prospères déclinent et meurent, d'autres requérant des qualités intellectuelles différentes naissent et grandissent.*

*Pour faire face à ces profonds bouleversements des efforts considérables doivent être entrepris dans le domaine de la formation des hommes. Le maintien de la France parmi les nations développées est à ce prix. On connaît l'oeuvre réalisée par la municipalité de Tours pour accroître et diversifier le potentiel universitaire de la ville (...)*  
"11 .

---

<sup>9</sup>Cf. M. Lussault, *op. cit.*, notamment pp.222-337.

<sup>10</sup> Pour qui analyse le royerisme, il est net que le maire fut beaucoup plus présent sur le champ d'autres activités ; on peut, notamment, noter l'engagement personnel très intense de Jean Royer dans le domaine de la politique sportive dont il fit dans les années 1970 un des pivots de son action locale.

<sup>11</sup>Claude Croubois, Bulletin Municipal n°25, octobre 1987, p.21.

Cette promotion de l'université — qui, de simple élément fonctionnel soumis au projet, devient agent du développement, acteur potentiel de la régulation économique et sociale —, assez soudaine, est spectaculairement concrétisée par la première grande campagne de publicité nationale de la ville de Tours, en 1988. Les images — icônes — des " figures de la compétence " qui entourent le texte font pour la plupart référence à des recherches universitaires. L'ensemble de celles-ci, jusque-là peu médiatisées, trouve ici, *ipso facto*, sa reconnaissance sociale. Le texte publicitaire insiste sur la vitalité de l'enseignement supérieur local et le slogan lui même — "à Tours, la matière grise prend des couleurs !" — se réfère implicitement à l'excellence de la formation Tourangelle. Depuis 1988, toutes les actions de communication importantes valorisent l'université, dont on vante le haut niveau, la diversité, la vigueur de la production scientifique (ce sont là des représentations !). De même, une analyse des médias municipaux montre la place ascendante depuis 1987-1988<sup>12</sup> accordée aux questions liées à l'université.

Mais la place nouvelle de l'enseignement supérieur déborde ce niveau très général de l'image pour se matérialiser dans la politique urbaine. Dès 1982, lors de la création de l'école supérieure de commerce, et surtout en 1987, date de la mise en place de la première école d'ingénieurs de Tours — en " productique " — que le maire a personnellement négocié avec l'État et que la ville finance (20 millions de francs à l'origine, plus de 3 millions de francs par an), la municipalité avait montrée son désir d'investir pour dynamiser la formation de haut niveau. Mais l'effort pour ces deux établissements, non universitaires — *stricto sensu* —, plus formalisés pour se placer sur deux marchés porteurs de l'emploi que pour couvrir des champs de connaissance et de recherche, restait marginal par rapport aux énormes besoins globaux.

A partir de 1988-89, s'annonce une nouvelle étape. En 1989, Tours décide d'attribuer dans le cadre du plan d'équipement, 60 millions de francs pour l'amélioration de l'existant et la programmation de nouveaux équipements, sans compter pour le nouvel U.F.R. de Droit, la mise à disposition gracieuse de 5 hectares de terrain sur le technopôle (le prix réel du m<sup>2</sup> était estimé à 750 fr. en 1992 ; cela représente un important engagement financier complémentaire, et n'a pas peu pesé en faveur de cette nouvelle localisation).

Plus que les sommes, notables sans plus (cf. Les 600 millions du palais des congrès ou les 79,8 millions attribués pour cinq ans aux grands clubs sportifs de Tours), la reconsidération de la place de l'établissement universitaire au sein du projet urbain est significative. Jean Royer lui même est venu plaider à l'université le choix du technopôle pour le nouveau site de l'U.F.R. de Droit, Sciences Économiques et Sociales. Parallèlement, le maire s'en est allé négocier directement avec le ministre de l'époque — Lionel Jospin — pour lui proposer la prise en charge par la ville de la maîtrise d'ouvrage déléguée, ce que le ministre accepta, et qui constitua une première, en France<sup>13</sup>. A cet engagement personnel, on peut rattacher le souci architectural : on

---

<sup>12</sup> Période clef qui est marquée par la reprise des grands projets royeristes et qui est nommée par le maire lui même la "nouvelle Renaissance".

<sup>13</sup> Jean Royer réitérera cette demande pour les autres tranches de construction des bâtiments universitaires du technopôle ; par ce faire, le maire justifie la localisation de l'université sur le seul territoire communal de Tours et

a lancé un concours pour réaliser un ensemble de haut niveau. Le maire n'a plus la volonté de traiter l'université comme une fonction contingente mais a pris conscience que son développement pouvait être à la source d'un projet urbain global, susceptible de porter toutes les valeurs urbanistiques du royerisme. De simple accessoire, l'université est ainsi muée en objet cardinal de la praxis.

Intégrer là 6000 étudiants, des résidences-logements, c'est écarter le risque d'aboutir à une zone d'activité banale, c'est imposer un traitement infrastructurel et un environnement réellement urbains ; à l'inverse mêler des entreprises et d'autres équipements à l'université, c'est repousser le campus-isolat. En même temps, par cette localisation, on justifie rétrospectivement l'utilité de l'aménagement — controversé — de cette zone inondable.

De surcroît, concernant le jeu politique local, comment dénier l'intérêt d'un projet qui paraît résoudre les dysfonctionnements universitaires, alors qu'on affirme dans le même temps : "*Pas de grande ville sans grande université. Le développement des universités est un facteur très important de l'expansion économique. Les entreprises doivent pouvoir compter sur le dynamisme de la recherche, moteur du progrès*"<sup>14</sup>. On globalise nettement le discours, et ainsi l'effet d'entraînement de l'enseignement supérieur s'applique directement à l'ensemble de la cité et non ponctuellement à quelques entreprises. On recherche un environnement intellectuel général. Les prétentions de constitution de filières très spécialisées de recherche-production sur le site technopôle s'estompent du même coup.

On peut se demander si n'existe pas une autre forme, implicite, de justification. Une U.F.R. de 6000 étudiants, auxquels il faut rajouter le personnel, possède une économie propre et crée des retombées immédiates. C'est donc un siège d'activités, où s'établissent des inputs et des outputs, et de haute compétence, sinon de haute technologie. Il y a, au bout du compte, création de plus-value intellectuelle et de plus-value économique qui peut dynamiser l'économie urbaine toute entière. Argumentation d'autant plus recevable qu'attirer des entreprises nouvelles s'avère une tâche difficile.

Au bout du compte, on distingue aisément la place éminente et nouvelle de l'établissement universitaire, en passe de constituer le principe organisateur de l'aménagement du technopôle qui, rappelons le, est conçu pour être un des fleurons de l'urbanisme Tourangeau des années 1990<sup>15</sup>. Ainsi, est enfin consacrée l'implantation de l'université, en qualité non pas d'élément contingent mais d'activité organisatrice, en ce territoire symbolique du royerisme qu'est la vallée du Cher

Désormais, l'université et la ville n'entretiennent plus les mêmes rapports de soumission de l'une par les projets de l'autre mais se reconnaissent comme

son refus d'élaborer un déploiement de l'université à l'échelle de l'agglomération : qu'aurait l'université à gagner — affirme-t-il — à une telle redistribution géographique ? Rien, sinon une fragilité dans ces fonctionnements futurs et une plus grande difficulté à mener à terme les projets, alors que la municipalité tourangelle, quant à elle, peut fournir à l'université toutes les garanties nécessaires. Cet argumentaire a, jusque là, balayé toutes les propositions — timides, il faut en convenir — pour passer à une université déconcentrée.

<sup>14</sup>Bulletin municipal n°33, novembre 1990.

<sup>15</sup> Au demeurant, le contenu et la forme définitive de l'espace urbain de ce périmètre sont encore très peu précisés, les urbanistes travaillant sur des esquisses d'organisation sans pouvoir véritablement parvenir à la mise en place du plan masse traduisant un programme arrêté.

partenaires — sinon comme véritables pairs —, ce qui implique l'organisation d'une transaction sociale régulière. Il serait particulièrement intéressant de disposer d'une étude fine de ce qui joua le rôle de "passeur", de tiers entre l'université et la ville — hommes, institutions, lobbies etc.... —, et permit que s'établisse d'abord la médiation entre les deux organisations, puis la structuration d'un champ relationnel. Sans doute, J. Germain, président de l'université, jusqu'au début de l'année 1993 a constitué un agent majeur, pas tant de la médiation, d'ailleurs, que de la structuration. Il a été moins un passeur qu'il n'a incarné la promotion de l'université au rang d'acteur omniprésent de la scène urbaine.

De même, le rôle de l'atelier d'urbanisme de l'agglomération tourangelle ne fut pas négligeable en permettant que se réalisent des collaborations avec certains universitaires, qui avaient eux-mêmes redéfinis leurs rapports aux instances municipales et au pouvoir royeriste. En ce sens la contractualisation tourangelle avec le Plan Urbain autour du thème université et ville, première grande étude engageant conjointement, sur terme assez long et un sujet global, les praticiens locaux et des chercheurs en sciences sociales, à la fois procéda de l'évolution engagée depuis quelques années, permit que des cheminements divers pussent se croiser et, par son existence même, valida ce nouveau lien tout en amplifiant son importance et sa résonance. Il y a eu là un véritable phénomène de construction d'une réalité sociale et, depuis, sans négliger les difficultés inhérentes à tout établissement de compromis, le partenariat s'est accentué, dans la mesure où des universitaires ont été appelés en expertise dans le cadre du processus de révision du schéma directeur de l'agglomération, chose inenvisageable il y a peu de temps encore. L'université est donc, désormais, partenaire consultable y compris pour des questions qui ne la concernent pas directement en tant qu'institution locale spatialisée. Elle constitue un gisement de ressources qu'on peut et qu'on doit exploiter, ce dernier mot étant employé à dessein pour signifier que cette situation relationnelle ne laisse pas d'être ambiguë et doit pousser à réfléchir instamment aux rôles — implicites et explicites — de l'universitaire utilisé en expertise dans le cadre des politiques urbaines locales, ainsi qu'au statut scientifique et social du savoir par lui produit en ce contexte si particulier.

Il faut préciser, toutefois, que cette modification du rapport entre la ville et l'université ne s'est pas accompagnée d'un bouleversement du royerisme considéré à la fois en tant que système idéal constitué et praxis. En effet, le royerisme est un récit paradigmatique, qui prétend réduire la complexité du monde et qui a montré depuis 1959 une remarquable capacité de recyclage de l'innovation et de promotion interne de certaines données urbaines particulières à une conjoncture donnée. J. Royer, pour avoir recentré l'université au sein du discours municipal — en élargissant quelque peu sa conception de l'enseignement supérieur, même s'il reste fort nostalgique du modèle des humanités classiques — et dans le projet urbain n'a pas, pour autant, remis en question sa recherche forcenée de l'intégration des étudiants dans la cité<sup>16</sup>. D'ailleurs, tous les discours actuels des grands acteurs institutionnels de l'urbanisme universitaire proscrivant le zonage fonctionnel et prônant la mixité lui donnent, selon lui, raison. Il est en effet aisé pour le maire, qui ne s'en prive pas, de se poser en innovateur et

d'affirmer qu'il y avait quelque audace — un de ses mots fétiches — à proposer par le biais de la dissémination spatiale l'insertion maximale des étudiants, sans que les critiques, et l'on sait qu'elles furent nombreuses, ne le fassent modifier son attitude.

Jean Royer se targue donc d'avoir vu clair avant tout le monde — y compris les universitaires — et clame à l'envi l'excellence du rapport actuel de l'université à la ville ; par exemple lors de la journée officielle de présentation des résultats de la recherche Plan urbain, le 16 novembre 1993 à Tours, nous avons pu entendre, au sein d'un discours parfaitement conforme aux canons du royerisme, le premier magistrat affirmer au président de l'université : *"nous sommes maintenant de véritables partenaires"*. Dans cet énoncé affleure le constat d'une évolution de la relation par instauration d'une parité dans la transaction ; cette affirmation, dont l'efficacité rhétorique ne doit pas occulter que les rapports ainsi vertueusement présentés sont encore souvent frappé du sceau d'une certaine ambiguïté, porte également en elle la reconnaissance de la modification du statut de l'université. Si partenariat il peut y avoir, c'est aussi parce que l'université s'est peu à peu imposée comme un pair, un acteur crédible du champ urbain. C'est ce processus que nous allons maintenant rapidement présenter.

### **L'université en projet**

En effet, la représentation de l'université par elle même, à la fois en tant qu'organisation socio-spatiale et en tant qu'acteur potentiel de la scène urbaine s'est modifiée. Peu à peu a émergé une certaine prise de conscience du statut et du rôle de l'université ; cette prise de conscience s'est cristallisée, tout particulièrement, dans l'affirmation, sinon d'un véritable projet universitaire autonome et autodéfini, du moins d'un discours projectuel relativement cohérent. Cela doublé d'une volonté de faire de l'université un partenaire majeur du champ politique local, d'où son engagement dans certains débats urbains locaux importants — allant au delà des questions de formation et de recherche, comme ceux de l'économie locale, de la culture .... — et la diffusion du projet universitaire aux grands intervenants sociaux locaux et régionaux, afin d'obtenir leur soutien et leur contribution.

On peut considérer la loi Faure comme un processus de structuration ouvrant sur un état relativement stable de l'université ; cette stabilité, lors des années 1970, se mua en inertie, les sites n'évoluant plus, ou peu s'en faut — d'où une remarquable stabilité, pendant 10 ans, des surfaces de locaux disponibles — alors que les effectifs, qui continuèrent de croître jusqu'en 1973, se stabilisèrent ensuite autour de 13000 étudiants jusqu'au début des années 1980. Durant ce laps de temps, n'émergea pas une direction locale nette de l'université : la tutelle de l'État, forte, demeurait l'élément prégnant de la gestion universitaire tourangelle. La présidence et les services centraux se cantonnaient dans une action purement administrative de répartition optimale des "volumes et des masses", bref, une sorte de suivi comptable du fonctionnement de l'université. Les doyens possédaient une autorité forte, plus visible que celle de la présidence, qui ne lançait pas d'opérations générales débordant le cadre d'un mandat

---

<sup>16</sup> Pas plus que son verrouillage de la décision locale ; cf. M. Lussault, *op.cit.*.

— et lorsque le président proposait quelque chose on le suspectait souvent de vouloir favoriser sa faculté d'origine.

Dès le début des années 1980, la situation évolue, suite aux premières manifestations du mouvement d'accroissement rapide du nombre d'étudiants, dont le rythme ne cessera de s'amplifier jusqu'à nos jours. Rapidement, l'université, dont les structures s'avèrent rapidement déficientes à tout point de vue, subit une pression intense, qui provoqua des évolutions ; celles-ci, pour autant ne sont pas à comprendre comme de simples ajustements d'une offre à une demande croissante. En effet, en 10 ans, on a connu une mutation de la plupart des cadres de référence du fonctionnement universitaire des années 1970 : loi Savary, qui bouleverse les structures internes ; mise en place par le ministère de tutelle de la politique des contrats, dont les conséquences sur les habitus universitaires furent considérables et rudes à assimiler ; effets de la décentralisation et de l'émergence politique de la région qui vont apporter dans le champ universitaire de nouveaux bailleurs de fonds potentiels ; changement de la valeur affectée à la formation supérieure et à la recherche, dans le cadre de nouvelles idéologies dominantes "technopolitaines" et métropolitaines, à la forte dynamique dans les années 1980. Bref, il y a eu apparition d'une nouvelle configuration sociale et politique, tant à l'échelle globale que locale, au sein de laquelle l'université, en qui la plupart des acteurs se sont mis à vouloir trouver des solutions à toute une série de problèmes, a dû trouver une place, une image, des stratégies, sans qu'elle fût à l'avance préparée à cette redistribution des rôles.

Quels principaux aspects ce phénomène a-t-il pris à Tours ? L'élément le plus net nous semble résider dans la volonté de construire une identité de l'université de Tours, désormais considérée comme une entité lisible et cohérente, et de s'imposer dans le débat local en promouvant notamment un projet universitaire, porteur à la fois d'une modernisation structurelle doublée d'une redistribution spatiale et d'une affirmation de la rénovation scientifique et pédagogique. Cette volonté, qui culmine dans les années 1989-1993 — période marquée, notamment, par la mise en place du plan université 2000, la négociation du futur contrat de plan État-Région, la signature des contrats quadriennaux recherche et pédagogie, tout cela accompagné de l'érection des premiers bâtiments neufs — passera essentiellement par l'action du président, acteur émergent et même à certains moments omniprésent, devenu celui qui suscite et porte le projet, se muant parfois en "manager" de l'"entreprise" université-nouvelle, soutenu par des services centraux aux missions redéfinies, exhortant ses collègues à innover, plaidant les dossiers à tous les niveaux, pour le bien commun.

### **L'action des présidents depuis 1981**

Le premier de notre liste, géographe mais surtout directeur de l'I.U.T. eut une action qui relève encore d'un principe d'autonomie des composantes de l'université par rapport au tout, et de simple gestion interne des fonctionnements institués. Toutefois, dans le court laps de temps d'un mandat qu'il interrompra pour devenir, en 1983, recteur, et qui est marqué par le début de l'inflation des effectifs, fut prise une décision importante ; soucieux de développer son institut d'origine — logique présidentielle

classique —, il obtint la création d'un nouveau département. Rétrospectivement, cet épisode apparaît comme le premier moment d'un processus de redynamisation globale ; surtout, le manque de place sur le site initial de l'I.U.T. conduisit à installer ce département de génie électronique en zone sud, dans le parc de Grandmont, face à la faculté des sciences, localisation justifiée par des disponibilités foncières — la municipalité propriétaire des terrains s'engagea de bon gré dans l'opération — et par la volonté d'établir des relations scientifiques et pédagogiques entre l'I.U.T. et la faculté. On voit donc qu'à la faveur d'une gestion opportuniste visant à améliorer les structures de l'I.U.T. se dessine l'esquisse d'un projet universitaire engageant deux sous-ensembles majeurs de l'organisation globale et présenté tel un projet d'intérêt général.

Avec le président suivant, on passe à une action qui, bien que restant assez discrète et peu spectaculaire — et d'ailleurs méconnue des universitaires — prépare la grande période projectuelle que sera le mandat de J. Germain. Venant de pharmacie, M. Lécureuil va d'abord négocier la séparation de son U.F.R. de la médecine, parvenant ainsi à conclure une opération dont on parlait depuis fort longtemps sans que personne ne veuille ni ne puisse trancher. La faculté mixte, berceau de l'université disparaît à cette occasion et l'on en profite pour opérer une intéressante redistribution spatiale, pédagogique et scientifique. Pas moins de dix sites furent étudiés pour la relocalisation de la pharmacie, dont l'un sur une commune voisine de Tours. Jean Royer refusa énergiquement cette éventualité : l'université doit rester à Tours. Après maints débats et négociations on retint de nouveau le parc de Grandmont et, une fois de plus, la municipalité proposa le foncier<sup>17</sup> — excellente façon d'empêcher le départ vers d'autres communes moins pourvues en disponibilités de ce type et en capacités de le négocier à prix modeste.

Dans l'esprit des promoteurs de cette recomposition, la lisibilité de la recherche devait y trouver son compte par l'affirmation d'un site sciences du vivant, déjà domaine scientifique majeur de l'université François-Rabelais et qui gagnait en cohérence — au moins spatialement — par cette opération. Par ailleurs, le choix de Grandmont permettrait, une fois la translation réalisée<sup>18</sup>, de conserver la pharmacie dans une situation de proximité avec la médecine, les centres hospitaliers — notamment Trousseau, au sud, sur la commune voisine de Chambray-les-Tours, à un kilomètre du parc Grandmont — ne se trouvant point trop éloignés. L'U.F.R. de médecine, quant à elle, gagnait en cette transaction l'assurance d'une modernisation, depuis longtemps attendue, de ses locaux.

Michel Lécureuil lança également le processus de regroupement en un seul site de la nébuleuse spatiale de la "faculté" de Droit. Il s'agit là du commencement d'une très lourde opération de réorganisation universitaire. Dès le départ, une figure de re-concentration de l'U.F.R. fit office de modèle pour la conception du projet et non pas l'affirmation d'une possible formalisation de la distribution des activités en plusieurs endroits du centre-ville. Très curieusement, alors que le multisite universitaire est un fondement, apprécié par tous les acteurs, ou peu s'en faut, de l'organisation locale de

---

<sup>17</sup> La ville de Tours possédait à Grandmont d'importantes surfaces sous la forme de bois et de terrains de sport, qui disparaîtront peu à peu, suite à la densification du site universitaire.

<sup>18</sup> Translation réalisée à ce jour.

l'université, on va refuser avec force l'essaimage — c'est-à-dire le multisite — pour cette U.F.R., celui-ci étant même présenté comme funeste puisque destructeur de l'homogénéité et de l'identité d'un ensemble. On perçoit aisément le paradoxe que nous voulions signaler : ce qui est vertu pour l'organisation globale devient vice pour celle des sous-parties. Dans le cas du droit, ce désir de regroupement se solde par une perte de centralité urbaine au profit d'une nouvelle cohésion. Jean Royer, qui, à notre sens, n'était pas sans apprécier les avantages d'une forme de dispersion assumée de l'U.F.R. dans la ville — figure spatiale portant en elle une "intégration" quasi parfaite des étudiant — a finalement opté pour la concentration au technopôle, tant l'opportunité de lancer l'urbanisation de ce périmètre était grande.

Un autre point important de ce mandat doit être mentionné : la lourdeur des projets engagés fut immédiatement perçue, avec, pour corollaire, la nécessité de trouver des financements à la hauteur des ambitions poursuivies ; pour cela, outre le dialogue avec les autorités de tutelle — qui ne deviendra réellement efficace qu'ensuite, lorsque l'État fera de cette question un axe politique majeur, avec la négociation du plan d'urgence puis du schéma université 2000 —, le président Lécureuil lancera les transactions avec les collectivités locales et territoriales : ville de Tours, bien sûr, et c'est à cette occasion, semble-t-il, que la coopération ville-université, qui s'était déjà manifestée lors de la création du nouveau département de l'I.U.T., prend un caractère de plus grande intensité ; conseil régional, puisque M. Lécureuil négocia avec la région des financements, notamment pour l'opération médecine-pharmacie, dans le cadre du contrat de plan.

M. Lécureuil fut donc un président important, qui engagea, *de facto*, l'université dans un processus, sinon de projet au sens strict — car il ne semble pas que M. Lécureuil possédait de véritables objectifs préétablis, mais a su gérer des opportunités et comprendre des situations nouvelles —, du moins de planification contractuelle de son développement nécessitant une ouverture sur des partenaires locaux en même temps que la définition d'une position de l'université. M. Lécureuil a donc agi — très pragmatiquement certes, sans énoncer de discours stratégiques spectaculaires, mais en posant des jalons qui seront ensuite récupérés par le président suivant qui, quant à lui, médiatisera un récit d'action réinsérant ces prémisses dans une politique globale au long cours<sup>19</sup> — au nom de et pour l'entité université François-Rabelais, conçue comme une structure cohérente dont il faut assurer l'expansion. Il crée une dynamique que ces prédécesseurs n'avaient pas impulsée et que ses successeurs vont devoir assumer, au nom de l'intérêt général.

Le troisième président de notre liste, Jean Germain, juriste, incarne une jeune génération d'universitaire ; vice-président de Michel Lécureuil, il fut, à ce titre, associé aux grands choix ci-dessus présentés. Il ne se contenta pas de gérer la création de la nouvelle U.F.R. de droit mais a fait entrer de plein pied l'université dans un système de projet global. Durant cette présidence (1989-1993), il y eut incontestablement une

---

<sup>19</sup> Mécanisme classique de reconstitution des événements passés en fonction des attentes du moment et de découverte d'intentionnalités là où il n'y avait qu'exploitation circonstancielle et incertaines de possibilités offertes par le champ. C'est ce qu'Henry Mintzberg nomme une stratégie émergente, où les finalités sont formulées *ex post*, après que l'action est terminée.

volonté de modifier l'organisation universitaire et dans ses fonctionnements internes et dans sa "face" d'acteur social, présentée aux autres grands intervenants de la scène locale. Le groupe de pilotage, désormais bien visible et soudé autour du président, a explicitement porté l'ambition de dresser l'université en partenaire crédible pour toute négociation, susceptible d'être présent dans tous les débats sociaux, spatiaux, économiques, culturels .... tourangeaux. Jean Germain a sans aucun doute joui des facilités que lui procurèrent ses fonctions politiques : en effet il cumula, durant son mandat, les charges de premier secrétaire fédéral du parti socialiste d'Indre et Loire — et fut à ce titre opposant de Jean Royer et entraîna la minorité socialiste du conseil municipal —, de secrétaire national du même parti et de directeur de cabinet d'André Laignel, dans ses différents postes ministériels de 1988 à 1993.

En tout cas, il est sûr que le mandat de Jean Germain a été marqué par l'importance de l'activité de direction et par l'omniprésence de l'université, représentée par un président fort médiatisé, dans le jeu politique local ; dans ce laps de temps va s'imposer la figure de l'université acteur, partenaire indispensable de la municipalité pour la mise en œuvre de sa politique urbaine. Ces nouvelles conditions de la relation entre les deux organisations — dont la mise en parité dans les discours repose, ne l'oublions quand même pas, sur un artifice rhétorique — poussèrent souvent Jean Germain à entretenir de véritables rapports de confiance et de connivence avec Jean Royer, dont il était dans le même temps l'adversaire politique. Pour justifier cette attitude, dénoncée par d'aucuns, le président à maintes reprises invoqua la nécessité de réussir le développement universitaire, qui imposait qu'on renonçât aux traditionnels clivages partisans ; le "réalisme" du *management* et de l'activité projectuelle l'emporta donc, sans coup férir, sur l'exigence idéologique. Situation impensable quelques années auparavant et qui montre l'ampleur de l'évolution du champ de la dialectique ville-université, désormais fondé sur un régime fiduciaire de l'échange.

En terme de projet de redéploiement spatial de l'université, ces années furent fertiles : le plan université 2000, habilement négocié, permit à l'université de Tours de bénéficier d'engagements budgétaires considérables, afin d'améliorer l'accueil sur les sites existants et de lancer l'opération de localisation de l'U.F.R. de droit sur le technopôle, sur lequel on décida de placer également la seconde école d'ingénieur, spécialisée dans l'informatique industrielle qui rejoindra, en 1994, l'école d'ingénieur en productique, fonctionnant désormais en partenariat étroit avec l'université : ce choix constitue une évidente aide de l'université au développement de la composante technologique et scientifique d'un site qui peine à s'imposer pour ce qu'on voulait qu'il fût. C'est une preuve supplémentaire de cette bonne intelligence régnant depuis quelques années entre l'université et la ville. Par ailleurs, Jean Germain, aidé en cela par le vice-président Gautron, doyen de la faculté des sciences, fit également écho à la vision technopolitaine de l'urbain en œuvrant au développement de la susmentionnée faculté, le site Grandmont, devenant, par là même, représenté, dans les discours stratégiques, en espace support du développement du technopôle et, au delà, de la technopole, les acteurs locaux versant eux aussi dans la croyance en cette mythologie très en vogue à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Enfin, le président Germain lança l'université dans la négociation pour le XIème plan, engagea

la réflexion sur le déplacement des services centraux — qui, en principe iront dans quelques années, eux-aussi, au technopôle — et durant tout son mandat multiplia les tentatives pour permettre la création à Tours de formation ou de structures de recherche susceptible de dynamiser la totalité de l'organisation.

A coté de cette action programmatrice, très extravertie, fut accompli un travail visant à modifier les fonctionnements internes de l'université François-Rabelais, à infléchir certains comportements classiques. Par exemple, dans le cadre de la négociation du contrat quadriennal avec le ministère de tutelle, la présentation des axes de recherche ne prit pas la forme d'une simple liste exhaustive de laboratoires et de formations doctorales, résultant d'une logique de compilation, mais celle d'une reconfiguration raisonnée — du moins l'affirmait-on — de l'ensemble autour de grands thèmes d'excellence, sélectionnés bien sûr, à partir de l'existant, mais aussi marqués par la volonté de faire émerger de nouveaux champs porteurs. Dans cette réorganisation — qui à d'ailleurs partiellement échoué —, le système de pilotage, et tout particulièrement le président, s'est engagé intensément, en insistant sur le fait qu'il ne pouvait pas y avoir de pérennisation de formes vides, fût-ce au nom de leur ancienneté, et qu'il fallait mettre en place une nouvelle donne pour l'activité scientifique universitaire. Jean Germain, proche de Claude Allègre, a sans aucun doute beaucoup investi dans la mise en place du contrat quadriennal : il y voyait un cadre idéal pour remettre en question un certain immobilisme dans les fonctionnements scientifiques, un moyen de moderniser la recherche locale et d'affirmer sa spécificité, de contribuer à forger une identité de l'université autour de quelques axes scientifiques reconnus et appropriés par l'ensemble de la communauté.

Parmi d'autres innovations de cette période on peut mentionner l'amélioration de la communication interne et externe de l'université — par création d'un logo moderne et au graphisme efficace, dont les couleurs, jaune vif et gris, seront employées lors des travaux de réfection de la décoration intérieure des services centraux ; amélioration de la forme et du contenu du bulletin François-Rabelais information, qui désormais diffuse aux personnels le discours projectuel officiel ; apposition d'une signalétique, absente depuis 1973, permettant d'identifier clairement le site Tanneurs. Participant du même souci communicationnel, le président prit l'habitude de convier deux fois par an tous les enseignants chercheurs à une grande réunion débat, chaque fois tenue en un lieu différent. Cette pratique des assemblées gyrovagues — d'ailleurs assez peu suivies par les personnels, la première curiosité assouvie — visait, outre la possibilité qu'elle offrait de faire connaître les espaces universitaires, et notamment les nouveaux, à tous ceux qui le désiraient, à exposer aux enseignants-chercheurs les principales réalisations du moment et les grandes lignes du projet en cours — dont l'indécision apparut au demeurant flagrante pour qui suivit l'ensemble de ces réunions.

Si l'on ajoute à cela d'autres faits, comme l'affirmation du rôle culturel de l'université, ponctuée par la signature d'une convention avec le ministère de la culture permettant, notamment, d'engager les lourds travaux de réfection du grand amphithéâtre des tanneurs, rebaptisé salle Thélème et destinée à faire de l'université

un pôle d'animation urbaine, force est de constater la densité et la richesse des actions menées<sup>20</sup>.

Depuis mars 1993, la présidence est assurée par un médecin, Henri Mouray, qui est conseiller municipal membre de la majorité royeriste et donc en bonne place pour pérenniser les habitudes relationnelles désormais bien établies entre l'université et la ville. Henry Mouray fut vice-président lors du mandat de Jean Germain, chargé de l'immobilier, et, à ce titre, en première ligne dans la négociation du plan université 2000, comme dans les décisions de redéploiement géographique. Il n'est dès lors pas étonnant qu'il ait immédiatement tenu à affirmer la continuité de son action avec celle de ses deux prédécesseurs et qu'il ait pris un certain nombre de décisions en ce sens.

Il lui faudra, ces prochaines années veiller, notamment, à la réalisation des locaux de la nouvelle faculté de médecine, sur le site de Bretonneau modernisé. Il devra également assurer le développement du site du technopôle : cet espace devrait bénéficier d'une présence universitaire accrue, si toutes les prévisions se réalisent. On envisage d'y accueillir l'école d'architecture dont la création reste en suspens ainsi que d'y effectuer la relocalisation des composantes aménagement, géographie et sciences de la ville de l'université. Il ya là un objectif de constitution d'un pôle Sciences de la Ville et du projet urbain, particulièrement soutenu par Jean Royer au titre de son intérêt, sans cesse réaffirmé, pour l'urbanisme. En sus, il est probable que la présidence de l'université et les services centraux y trouveront un lieu d'accueil — en un site particulièrement prestigieux et lisible.

Cette densification, qui, si elle se réalise en ces termes, va nuancer l'initiale uniformité de ce pôle universitaire, en même temps qu'esquisser une orientation vers une spécialisation originale appelle quelques commentaires. Il est flagrant que la logique purement technopolitaine s'amenuise au profit d'une actualisation du projet dans le sens de la production d'un espace urbain de qualité autour d'une structure universitaire — et de ses équipements connexes, résidences, restaurant — constituant l'élément clef et moteur de l'opération. Nous avons d'ailleurs pu constater à quel point les urbanistes tourangeaux se sont emparés de l'objet université, afin de mettre en place les différentes hypothèses de travail, les ordres du possible, pour mener à bien l'urbanisation du technopôle. Une assez grande latitude, comme à l'accoutumée, leur paraît avoir été laissée par Jean Royer, pour peu qu'ils respectent un certain nombre de principes majeurs : veiller, à terme, à ce qu'il existe une incontestable mixité fonctionnelle — souci intégrateur<sup>21</sup> ; travailler sur l'urbanité réelle du paysage — d'où la recherche actuelle menée par les praticiens pour mettre en place un véritable boulevard urbain d'implantation dense ; développer des espaces verts et récréatifs d'intérêt général. Côté université, la décision d'investir encore plus intensément cette vallée du Cher, confirmée avec force par Henry Mouray, se fait sans réelle réflexion spatiale préalable, mais en fonction de la séduisante opportunité que constitue la

---

<sup>20</sup> La place nous manque pour mener une analyse évaluative de cette politique. Précisons simplement que bien des actions engagées n'ont abouti que très partiellement aux objectifs initiaux. Toutefois, il est incontestable que l'université en est sortie changée dans son image et son statut urbain.

<sup>21</sup> Pour une analyse précise de la notion royeriste d'intégration, cf. Michel Lussault, "Le Royerisme ou la recherche de la cité radieuse", *Sciences de la Société, Les cahiers du LERASS*, Toulouse, n°31, février 1994.

proposition du maire. Il est aisé ensuite d'énoncer un discours qui donne de la cohérence à des choix contingents et insistant sur les avantages du regroupement et de la constitution d'un second pôle universitaire dense au sud. Le problème de la perte relative de la centralité urbaine — notamment du fait du départ, à forte charge symbolique, de la présidence — n'est guère évoqué, si ce n'est par quelques esprits chagrins<sup>22</sup>, pas plus que n'est véritablement engagée la réflexion sur les conséquences de ce redéploiement pour le site Tanneur, à la saturation actuellement problématique, malgré un début de desserrement dans les anciens locaux occupés par le droit à Anatole-France.

Cette question de la faculté des lettres devrait rapidement s'imposer comme la plus urgente et la plus délicate à résoudre. Une fois encore, le président devra assurer des choix débordant le cadre de son mandat et les intérêts de son U.F.R. d'origine. Par ailleurs, précisons que l'équipe de direction actuelle n'en a pas terminé avec l'essaimage : les sections de lettres et de sciences humaines, pour faire face à l'afflux d'étudiants, continuent d'occuper des locaux loués en ville ; la géographie — qui à Tours appartient à l'U.F.R. Droit — et une partie des enseignements de droit et d'A.E.S. ont pour lieu l'ancienne école normale de jeunes filles, sur le rebord du coteau nord de la Loire, à 500m des Tanneurs et 200m de l'I.U.T. Ce site, toujours convoité par l'I.U.F.M. — d'où un litige qui n'a pas simplifié des rapports déjà difficile entre les deux institutions —, et occupé par l'université depuis 1989, devait initialement être libéré en 1995, date de la fin prévue du chantier de la troisième tranche des locaux du technopôle. Cependant, en admettant que cela soit le cas — ce qui apparaît assez peu vraisemblable, compte tenu des incertitudes concernant cette troisième tranche —, la présidence de l'université a annoncé son souhait de conserver le "site Loire", sans préciser pour quel usage. Bref, malgré l'effort immobilier considérable et l'amélioration d'un certain nombre de points de tension, le territoire universitaire, du fait de la pression des effectifs, reste dans la turbulence et sa gestion paraît encore marquée du sceau de l'aléatoire, le système de pilotage tentant d'être en mesure de pouvoir tirer parti du plus grand nombre possible d'opportunités. Cela renforce l'importance conférée aux négociations avec les acteurs locaux et régionaux — dans le cadre de la préparation, au demeurant assez laborieuse, la position de l'université paraissant parfois confuse et indécise, du XIème plan.

Le redéploiement spatial de l'université résulte donc plus de la gestion pragmatique d'un ensemble d'opportunités foncières que de la réalisation d'un projet initial, rigide et instituant l'ensemble des actions menées ; la relation à l'environnement est organisatrice, le discours — permettant la synthèse de l'hétérogène — venant conférer de la logique et du sens à l'ensemble des décisions. Ensuite, il est flagrant qu'une chaîne actorielle se constitue durant ces années 1983-1993, dont les noeuds sont des passages du témoin entre présidents successifs, chacun assumant les choix des précédents, les faisant siens, au nom de l'intérêt général, les poursuivant en les

---

<sup>22</sup>Notons que, en un bel exercice rhétorique, on affirme aujourd'hui que le technopôle étant au "*centre de l'agglomération*", l'université gagnerait en centralité. Ce discours, où la notion d'agglomération, si souvent décriée à Tours et sans réalité institutionnelle, est convoquée à point nommée pour fonder un choix, vient des milieux municipaux et est relayé par l'université, depuis 1991.

prolongeant par d'autres choix, eux aussi débordant le seul cadre d'un mandat ou le seul désir de satisfaire la "clientèle" de son milieu universitaire d'origine. Les présidents eux-mêmes usent de cette métaphore du chaînage, cette représentation tendant à signifier, sans autre forme de procès, l'existence du projet universitaire, en même temps qu'elle constitue un discours de certification de sa solidité et de sa cohérence. Cette chaîne, mise en scène par le "récit présidentiel", produisant une véritable mise en intrigue<sup>23</sup>, est donc lourde de l'affirmation de l'existence d'une totalité organisée, dressée en acteur local omniprésent : l'université François-Rabelais.

Chaque président, tout en s'inscrivant explicitement dans une logique d'ensemble, une continuité au service d'une identité de l'université — autoproclamée —, impose sa personnalité et édifie son image singulière diffusée, notamment, par le truchement de ses discours et textes. Ainsi, après six mois d'exercice de son mandat, on voit poindre une certaine différence dans la façon dont Henri Mouray mène son activité, par rapport au "style" de Jean Germain. Si l'actuel président se réclame sans ambiguïté de ses prédécesseurs, s'il assume lui aussi l'ensemble de ses prérogatives et continue donc d'être un président portant le projet, pour le bien général, il n'en reste pas moins qu'il se démarque quelque peu de l'image manageriale que Jean Germain avait imposée. H. Mouray, dans ses propos, développe des conceptions sur l'université et son rôle qui ressortissent à un modèle plus classique. L'université est moins pensée en référence à l'entreprise prestataire de services de haut niveau, s'adressant à des clients qu'il faut satisfaire<sup>24</sup>, que, plus traditionnellement, en termes de lieu d'accumulation et de diffusion du savoir, institution creuset de la culture et de "l'humanisme", devant, faire des étudiants des individus libres responsables, solidaires, capables d'adaptation, au delà de la formation professionnelle — moins valorisée dans les discours qu'à l'époque de l'allégorie technologique, à la fin des années 1980, où l'on concevait le développement des filières professionnelles comme l'enjeu majeur de la croissance de l'université, sommée, une fois encore, de partir à la conquête de ce marché porteur. Bref, s'il n'est pas question d'envisager un repli de l'université sur elle-même, on insiste sur sa différence, sa singularité par rapport à toutes les autres institutions, on la place en léger retrait ; de cette position il semble, affirme-t-on, qu'on peut mieux déchiffrer le spectacle du monde et, le pensant, contribuer à le clarifier, le maîtriser.

Autre singularité ; dans le cadre de la négociation de l'avenant à mi-parcours du contrat quadriennal, le président — qui, à cette occasion, a souhaité affirmer son pouvoir de décision et, conséquemment la liberté de choix de l'université face au ministère de tutelle — a laissé quelque peu de côté la volonté, initialement très affirmée, de focaliser la recherche autour de quelques thématiques restreintes, afin de consolider des pôles de compétences, choisis pour placer l'université de Tours dans le champ concurrentiel de la production scientifique. De ce fait, tous les projets nouveaux

<sup>23</sup> Au sens de Paul Ricœur, cf. *Temps et récit*, notamment T.I, réédition collection Points, Seuil, 1991.

<sup>24</sup> Idée qui avait poussé J. Germain à aller fort loin dans le projet de constitution d'une société anonyme, François-Rabelais Développement, dont l'objectif eût été de commercialiser les acquis de la recherche locale en sciences comme en sciences humaines, de vendre de la compétence, de quelque nature qu'elle fût — scientifique, technique, matérielle, d'expertise.

seront soutenus identiquement par l'université de Tours ; on argue, pour refuser le tri, de l'excellence des demandes — casuistique assez facilement mise à mal, pour peu qu'on examine sérieusement les dossiers, même sans esprit malin — et de la nécessité de diversifier l'activité de recherche tourangelle. Bref, sur ce point également, il semble qu'on en revienne à un idéal plus convenu de la vie scientifique universitaire. On peut d'ailleurs y voir un retour logique de balancier ; en effet, les injonctions adressées par Jean Germain à ses pairs, afin que l'on remette en question les fonctionnements anciens, avaient été mal acceptées par de nombreux universitaires. L'actuelle tendance permet de reconstituer une dispersion qui n'avait jamais été supprimée mais seulement estompée à la signature du contrat.

Il faut donc rester prudent quant aux conclusions à tirer de l'examen des "idéologies universitaires" ; si, sans conteste, il y a eu depuis dix ans construction d'un discours projectuel présidentiel, affirmation par l'université — entendons le système de pilotage, désormais bien identifiable — de son nouveau statut d'acteur, pour autant, il n'y a pas eu production d'une véritable culture d'organisation partagée par tous, président compris, sur le modèle de la culture d'entreprise. J. Germain nous semble avoir tenté de passer à ce stade, sans véritable succès. Le président, aux pouvoirs plus nets qu'auparavant, ce qui lui donne maintes possibilités de diffuser ce qui peut passer pour une parole officielle, est cependant moins le chantre d'un système de valeur commun cohérent, que celui de sa propre opinion — dans laquelle bien entendu peut se reconnaître un nombre plus ou moins important d'universitaires. Bref, la direction de l'université reste encore très marquée par le caractère des individus qui la président, et de ce fait les logiques de l'institution — qui permettent à une organisation d'évoluer dans une continuité, indépendamment des personnes dirigeantes— demeurent fragiles ; c'est aussi cette fragilité qu'on peut lire dans l'indécision persistante du projet.

### **Conclusion : la ville universitaire**

Le cas tourangeau apparaît donc fort riche et marqué par la modification, en quelques années, de la place de l'université au sein de l'action municipale et de ses représentations. Jusqu'à une date récente, les récits officiels continuaient de donner de Tours l'image d'une ville modernisée, plurifonctionnelle et possédant entre autres attributs, et pas à la première place, une université mal identifiée et banalisée. Progressivement, le champ universitaire s'est structuré au yeux du pouvoir local, il y a eu construction d'une nouvelle réalité sociale, marquée par la promotion de l'université sur la scène locale, en même temps que par l'émergence d'un système de pilotage universitaire — la réponse à l'appel d'offre du Plan Urbain et du Ministère de l'Éducation Nationale, à la fois procédant de et manifestant cette évolution.

La portée scientifique et cognitive des trois années de recherche qui viennent de s'écouler nous semble réelle : l'ensemble des chercheurs a contribué produire un discours formalisant — pour la première fois — l'objet universitaire et sa relation à la ville. Ce faisant, nous avons largement contribué à construire une représentation socialement légitime puisque scientifiquement fondée de ce champ socio-spatio-

politique, sur laquelle les différents acteurs peuvent désormais s'appuyer — en une classique procédure d'utilisation instrumentale de résultats de recherches schématisés jusqu'à la caricature — afin de justifier leurs actions. Nous avons pu constater cette propension, par exemple, dans la façon dont l'actuel président de l'université a fait siennes les conclusions de nos analyses sur le chaînage et le récit présidentiel et les a utilisées pour donner un surplus de sens et de cohérence à sa rhétorique ; le récit existait sans conteste avant que nous l'étudiions, mais notre examen et notre propos formalisateur a eu pour effet de le rendre plus visible et identifiable.

Cette question s'est imposée avec acuité à partir du moment, En 1992, une demande fut faite à certains chercheurs de mener une réflexion sur l'articulation urbaine du projet universitaire, dans le cadre très officiel de la révision du schéma directeur de l'agglomération tourangelle<sup>25</sup>. Après des hésitations et des interrogations, il apparut que cette commande permettait de mettre en œuvre une réflexion projectuelle qui pouvait constituer un instrument intéressant de légitimation sociale du travail scientifique et, de surcroît, satisfaisait à l'exigence du Plan Urbain de se livrer à une recherche-action, tout en nous semblant procéder d'une reconnaissance explicite de l'université en tant qu'acteur du développement urbain. Le travail fut donc réalisé<sup>26</sup> et déboucha sur une interrogation stratégique et programmatique complète et ambitieuse, destinée à clarifier ce que pouvait être un véritable projet de développement spatial de l'université, réellement intégré au projet urbain global.

Il était bien évidemment intéressant de suivre la destinée de ce texte et d'étudier la façon dont il allait être utilisé dans le travail d'élaboration du schéma directeur et transparaître au sein du document final accepté par l'assemblée générale des 44 communes membres du syndicat créé pour mener à son terme la révision du document de planification.

Or, il est flagrant que cette recherche eut peu d'écho direct dans le processus concret de conception, dirigé par l'atelier d'urbanisme, et qu'*in fine*, sa trace dans le texte final est fort mince. Ce hiatus n'est pas lié à une quelconque remise en cause préalable du projet du groupe de travail par le maître d'oeuvre du schéma directeur, qui d'ailleurs faisait partie du dit groupe. Il résulte plutôt d'un passage au crible du projet et de la sélection, par les praticiens, en fonction de leurs propres anticipations de ce qu'ils estimaient être la demande politique, de quelques thématiques générales dont on pense pouvoir user dans la phase de délibération pour provoquer un effet de croyance fort chez la plupart des participants. Ainsi, il n'est guère étonnant qu'il ne reste rien dans le document final ni des analyses les plus précises — notamment les analyses critiques des choix de localisation —, ni de la dimension programmatique de l'étude. En revanche, on a utilisé abondamment moins le contenu réel de la recherche que le seul fait de son existence, pour valider une rhétorique d'affirmation de la notion de ville universitaire, nouveau "concept", forgé par les praticiens et qu'ils souhaitent instrumental puisqu'à investir dans la planification urbaine. Cette nouvelle mythologie programmée — point d'orgue de la promotion de l'université dans le récit de l'action

---

<sup>25</sup>Agglomération qui regroupe 44 communes et environ 320000 habitants.

<sup>26</sup>Cf. X. Bœuf, S. Thibault, *Développement universitaire et schéma directeur de l'agglomération tourangelle*, Maison des Sciences de la Ville, 1992, 80p.

mais qui la réduit à un facteur d'"environnement" favorable au dynamisme urbain ; en cela, ce discours augure, peut-être, d'un nouveau processus de banalisation de l'établissement d'enseignement supérieur — fait tête de chapitre et on insiste notamment sur la dimension culturelle du phénomène, ce qui n'a pas manqué de provoquer une satisfaction des acteurs à la mesure de l'indécision de la définition de ce que serait cette dimension culturelle. Bref, nous estimons que "la ville universitaire" a fonctionné comme une de ces "*idées boîtes-noires*", dont Raymond Boudon a montré la portée sociale<sup>27</sup> et pour laquelle notre activité a servi opportunément à fonder sa pertinence aux yeux de tous.

Cet épisode récent conclura notre présentation et nous paraît susceptible de contribuer à la nécessaire approche critique des démarches de la recherche-action.

*Michel Lussault, Maître de conférences de géographie urbaine, responsable du Groupe EIDOS (sémiotiques appliquée aux sciences sociales et sciences humaines), Maison des Sciences de la Ville, Université François-Rabelais, Tours.*

*Serge Thibault, Professeur d'aménagement et d'urbanisme, Laboratoire de recherche du C.E.S.A., Maison des Sciences de la Ville, Université François-Rabelais, Tours.*

---

<sup>27</sup> R. Boudon, "Petite sociologie de l'incommunication", in *Hermès*, n°4, 1991, pp.53-71.